

MATINALES “ÉPONYMES”
La force du nom

ATELIER POURQUOI ET COMMENT ORGANISER LA LIQUIDITÉ FAMILIALE ?

Me Marc VASLIN, Avocat Associé Cabinet Scotto & Associés
Pascal DE ROCQUIGNY, Associé et Directeur Général délégué
du cabinet d’Audit BM & A

MARDI 4 NOVEMBRE 2014

Salons de la Banque Privée 1818
50, avenue Montaigne 75008 Paris

8h00-08h30

Accueil

8h30-10h00

Conférence

10h00-12h30

Étude individuelle des cas des familles présentes
avec les conférenciers

R.S.V.P. avant le 27 octobre 2014

secretariat@eponymes.com

groupe LinkedIn : EPONYMES

www.eponymes.com

+33 (0)9 52 04 11 82

18, rue du Cherche Midi 75006 Paris

Atelier réservé aux Eponymes

Offert aux membres

500 € pour les non membres

Partenaire

**BANQUE
PRIVÉE
1818**



Marc VASLIN
Scotto & Associés Avocats

Associé, avocat aux Barreaux de Paris, Genève et Bruxelles, Marc VASLIN dirige le département Patrimoine & Entreprises familiales du Cabinet. En charge également des bureaux de Genève et Bruxelles, il est spécialisé depuis plus de 15 ans, sur toutes les questions juridiques et fiscales patrimoniales et conseille à ce titre une clientèle privée composée de grandes et moyennes entreprises familiales, cotées ou non, ainsi que de grandes fortunes françaises ou étrangères, à l'occasion de toutes les étapes de leur vie.



Pascal DE ROCQUIGNY
BM & A

Associé et directeur général délégué de BM&A, cabinet indépendant d'audit et de conseil, Pascal DE ROCQUIGNY réalise depuis une trentaine d'année des missions très variées dans le domaine de l'audit (d'entreprises cotés et non cotés, de PME, d'associations...), de l'expertise (de valeur, de préjudices...) et du conseil aux entreprises et aux chefs d'entreprises. Ce sont ses activités d'évaluation d'entreprise et d'expertise indépendante qui l'ont conduit à s'intéresser aux entreprises familiales et aux questions de valorisation et de liquidité propres à ces entreprises. Il intervient régulièrement sur ces problématiques dans des groupes familiaux en qualité de conseil ou d'expert indépendant.

La liquidité intra-familiale : Comment et pourquoi ?

Les sociétés familiales sont par essence des sociétés dont le capital est verrouillé, qui distribuent généralement peu de résultat à leurs actionnaires. Ce caractère fermé est une force puisqu'elle apporte stabilité à l'entreprise, gage indispensable de pérennité.

Cette force peut toutefois devenir une faiblesse si des moments de respiration financière ne sont pas offerts aux membres de la famille à certaines occasions, choisies ou subies.

Anticiper la liquidité familiale c'est éviter que la famille et l'entreprise n'en soient victimes. L'organiser c'est renforcer l'affectio familiae en faisant adhérer la famille à l'entreprise sans la subir.